



Rapport

établi pour la tenue du

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

***Version par enveloppes groupées utilisation Commission
Finances / Note de Synthèse convocation CM***

Pour 2024

Présenté et arbitré en commission générale (finances) le 19 février 2024

Soumis au débat du conseil municipal le 28 février 2024

Désignation	Pages
Rappel de définitions légales et réglementaires	3
I - Environnement Economique et Financier	4
Environnement et perspectives économiques en 2024	5
Décisions financières de l'Etat pour 2024	6
Loi de programmation des finances publiques 2023 – 2027 : maîtrise de la dépense et de la dette	8
Marchés financiers	9
Relations Intercommunales	10
Importance comparative des dépenses consacrées aux ressources humaines	12
II – Analyse Financière de la collectivité	13
Rétrospective de la Situation Financière de la Commune	14
L'endettement : niveau, caractéristiques, remboursement, capacité de désendettement, comparaison, profil d'extinction	19
Tableaux Etat de la dette	26
Fiscalité	30
Répartition du financement de l'investissement	32
Ratios des données synthétiques de situation financière	33
Situation maîtrisée toutefois tendue par l'inflation après un cycle encore récent de gros investissements	35
Moyens pour investir en 2024	36
Etat du patrimoine communal	37
Evolution des emplois (permanents et non) - Situation au 31 décembre 2023	39
III – La Prospective et les Prévisions Pluriannuelles	40
Les autorisations de programme	41
La Prospective Financière	43
Répercussions et Impacts de la prospective et des prévisions pluriannuelles – Simulation du profil futur de la dette	47
IV – Les Orientations Budgétaires 2024	49
2024 – Une année à double peine !	50
Les orientations générales en section de fonctionnement	51
Les priorités et les choix de la collectivité pour 2024	55
Traduction dans le futur budget 2024	60
Les budgets annexes et les régies	61
V – CONCLUSION	65

Rappel de Définitions légales et réglementaires

- Le débat d'orientations budgétaires (DOB) est une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3.500 habitants. Il est destiné à permettre à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité. Ce débat doit avoir lieu dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget primitif. Il n'a aucun caractère décisionnel. Une délibération avec vote permet de prendre acte de l'examen du rapport d'orientations budgétaires (ROB), de la tenue du débat qui doivent être relatés dans le compte-rendu de la séance du CM.
- Le DOB s'effectue sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Il doit comporter une présentation de la structure et de l'évolution prospective des dépenses et des effectifs.
- Depuis la loi de 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), il doit être transmis au Préfet, au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) dont la commune est membre, être mis à la disposition du public à la mairie, sous 15 jours, et être mis en ligne sur le site internet de la commune.



I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Environnement et perspectives économiques en 2024

Sources : Perspectives économiques de l'OCDE, novembre 2023

Pour 2024, la croissance ralentira légèrement et connaîtra une modeste embellie en 2025, ce sur fond de risques géopolitiques notables. L'inflation sous-jacente s'avère persistante, la hausse des taux d'intérêt impacte de plus en plus l'économie

▪ A l'international :

PIB mondial : + **2,9 %** en 2023 ; Croissance mondiale : + **2,7 %** en 2024 ; Continuité de **crise énergétique**

Ménages durement touchés par l'inflation. Inflation globale qui tend à diminuer mais **inflation sous-jacente persistante**.
Projection taux d'inflation pays OCDE : **5,2 %** en 2024 après 7 % en 2023

Modestie de la croissance mondiale dans le contexte de **Déséquilibres et incertitudes** géo-politiques

▪ En Europe – Zone euro :

Guerre Ukraine, perturbations approvisionnements, Inflation élevée : **perspectives économiques demeurant assez ternes**
Prévision de **croissance du PIB de 0,9 % en 2024** (après 0,6 % en 2023)

▪ En France :

Stagnation du PIB : + **0,8 %** (après + 0,9 % en 2023 ; + 2,7 % en 2022)

Taux chômage : **8,2 % en 2024** (après 7,4 % 2023 ; 7,3 % en 2022 ; 8 % en 2021)

Déficit public : - **4,4 %** (après -4,9% en 2023 ; - 5 % en 2022 ; - 8,4 % en 2021) % du PIB

Endettement : **112,5 %** du PIB au 1^{er} trimestre 2023 (après 111,5 % en 2022 ; 115,6 % en 2021)

Inflation IPCH : + **3,1 %** (après + 4,5 % en 2023 ; + 5,9 % en 2022 ; + 1,8 % en 2021).

Inflation sous-jacente : Augmentation générale des prix, sans compter les prix soumis à l'intervention de l'Etat en raison des facteurs conjoncturels (tabac, énergie, produits frais).

Décisions financières de l'Etat pour 2024

- **Objectifs généraux** : Les projets de loi de finances pour 2024 et de lois de finances rectificatives pour 2023 entendent principalement poursuivre le **rétablissement des comptes publics**, prioriser la **planification écologique**, subsidiairement revaloriser l'enseignement, investir dans l'éducation, la recherche, protéger les Français et poursuivre le renforcement des moyens de défense.
- **Objectif de rétablissement des comptes publics** :
 - **Baisse des dépenses de 4,8 Md€** par rapport à 2023 (*sortie crises sanitaires, énergies, inflation*)
 - **Réduction du déficit public à 4,4 %** en 2024 pour atteindre 2,7% en 2027 (4,9 % en 2023) ; **fin des dispositifs de relance, sortie des mesures de soutien à la crise énergétique**
- **Prioriser la planification écologique** :
 - **Accroissement inédit des moyens : + 7 Md€ par rapport à 2023** (réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030) ; soutien à la rénovation logements ANAH (+1,6Md€), fonds vert (+2,5 Md€), fonds chaleur (engagements + 60 %), mobilités (+1,1 Md€)
 - **Plan France 2030** (soutien investissement public et innovation : transition écologique et numérique) doté de **7,7 Md€ en 2024**
- **Concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales** :
 - **DGF** (*dotation globale de fonctionnement*) à 27,1 (26,9 en 2023) Md€ : **hausse de 220 M€** (après 320 M€ en 2023).
 - **DSR** (*dotation de solidarité rurale*) : **+ 100 M€**
 - **DSIL** (*dotation de soutien à l'investissement local*) **maintenue à 2 Md€**
 - Le « **fonds vert** » pour la transition écologique **porté de 2 à 2,5 Md€**

- **Concours financiers de l'Etat** aux collectivités (DSIL, DETR) appelés à **participer à la transition écologique** à hauteur respectivement de **25% et 20%**
- **Dotation biodiversité : 100M€** en 2024 après 41M€ en 2023 (cadre de France ruralités – Communes Natura 2000 et parcs naturels régionaux)

- **FIN des Mesures de sauvegarde prise en 2023 :**
- « **Filet de sécurité inflation** » : **NUEIL-LES-AUBIERS n'était pas bénéficiaire** de ce dispositif
- « **Amortisseur électricité** » : (*aide maximale de 160€/MWh – Facturation directe à l'Etat par les fournisseurs*) - **NUEIL-LES-AUBIERS et ses SPIC étaient bénéficiaires** de ce dispositif

- **Mesures diverses :**
- **DTS** (*dotation titres sécurisés*) : **100 M€**
- **Modernisation des ZRR** (zones de revitalisation rurales)

Loi de programmation des finances publiques 2023 – 2027 : maîtrise de la dépense et de la dette :

- La trajectoire des finances publiques 2023-2027 ambitionne de réduire le déficit public, maîtriser la dépense publique et les prélèvements obligatoires, tout en finançant plusieurs priorités (soutenir la compétitivité des entreprises, tendre vers le plein emploi, assurer les transitions écologique et numérique...).
- Un retour du **déficit public** sous la barre des 3 % du PIB est prévu d'ici 4 ans (contre 4,8 % de déficit en 2022 et 4,9 % en 2023). **Objectif : 2,7 % du PIB en 2027**
- Pour maîtriser les **dépenses publiques**, le texte fixe à **0,6 % leur croissance moyenne** en volume sur la période 2022 – 2027. Le ratio de dépense publique (*hors crédits d'impôts*) reculerait à 55,9 % en 2023 (après 57,7 % en 2022) pour s'établir à 53,8 % en 2027.
- La trajectoire 2023-2027 des **concours financiers** de l'Etat aux collectivités locales : **près de 55 M€ en 2023 à plus de 56M€ en 2027**
- Il cadre pour les administrations publiques locales (APUL) **l'objectif d'évolution** des dépenses réelles de fonctionnement (**DRF**) de **4,8% en 2023 à 1,3% en 2026 et 2027**
- Il comporte des règles novatrices de gouvernance des finances publiques comme 1 dispositif **d'évaluation de la qualité des politiques** publiques et une **diminution de l'impact environnemental** du budget de l'Etat en réduisant de 30 % le ratio entre les dépenses défavorables à l'environnement (dépenses brunes) et les dépenses dont l'impact est favorable et mixte, entre la loi de finances pour 2022 et le projet de loi de finances pour 2027 (dépenses liées aux mesures de relance exclues).⁸

Marchés financiers

- Dans un contexte d'inflation (*notamment sous-jacente*) demeurant trop forte, la BCE maintient une politique de taux suffisamment restrictifs pour obtenir un retour de l'inflation à l'objectif de 2 % à moyen terme.

-

- Taux court terme (marché monétaire à 3 mois) :

Selon l'OCDE, les prévisions de **taux courts** sur 2024 s'établissent à **4 %** pour la France se stabilisant ainsi jusqu'à 2025 pour décroître ensuite

- Taux long terme (marché obligataire – obligations d'Etat à échéance 10 ans) :

Selon l'OCDE, les prévisions de **taux longs** sur 2024 s'établissent à **3,8 %** pour la France évoluant jusqu'à **4,3 %** en 2025

Rappel : Inflation sous-jacente : Augmentation générale des prix, sans compter les prix soumis à l'intervention de l'Etat en raison des facteurs conjoncturels (tabac, énergie, produits frais).

Relations Intercommunales

▪ Quelques rappels utiles :

Mise en place d'une **mutualisation ascendante** (des communes vers l'Agglo) :

- Remboursement des prestations faites par services communaux : **25€ de l'heure (18€ ménage)**

- Depuis 2017 : « **renvoi** » aux communes de **l'entretien direct bâtiments**, bassins d'orage avec attribution d'une enveloppe financière : **23.642 € pour NLA**

- - depuis le 1er janvier 2023, délégation de la gestion exploitation du site du **Val de Scie (hors baignade)** à la commune : **36 500 € pour NLA**

▪ Evolution des dotations communautaires :

	Dotation Compensation	Dotation solidarité	Fonds de concours	Variations en + et en -	TOTAL
2013	523.337 €	202.603 €			725.940 €
2014	349.142 €	Supprimée			349.142 €
2015 à 2019	349.142 € / an	Néant	162.500 € / an sur 5 ans		511.642 € / an de 2015 à 2019
2020 À 2022	349.142 € / an	Néant	Néant		349.142 € / an
Depuis 2023	Base précédente : 349.142 €	Néant	118.200€/ mandat Soit 19.700/an en moyenne	- 17.000 € Service ADS + 15.700 € Comp IFER	Reste : 347.940 € (NB : -25,7 k€ /2024 presta service informatique)

■ Le Pacte Fiscal et Financier conclu entre l'AGGLO et ses communes applicable depuis le 1^{er} janvier 2023 :

■ Principales Mesures - RAPPEL

- *Politique financière et de solidarité :*
- Ré-activation de la CLECT (*commission locale d'évaluation des charges transférées*) et **révision des modalités d'octroi des AC** (*Attributions de Compensation*)
- **Révision** du règlement des **Fonds de Concours**

- *Politique fiscale et partage de fiscalité :*
- Institution d'un **Taux de Taxe Foncière intercommunale** sur les Propriétés Bâties
- Possibilité d'instauration d'un **Versement Mobilité ?**
- Possibilité d'instauration d'une **Taxe GEMAPI ?**
- **Partage de fiscalité TFPB** communale à raison de **70% Agglo 30% Cnes en ZAE**
- **Reversement de taxe d'aménagement (dans la limite de 2 %)** perçue par les communes **sur les ZAE**

Importances comparatives des dépenses consacrées aux ressources humaines

- **Dépenses RH Nueil-les-Aubiers (NLA) : inférieures à la moyenne de celles de la strate** => maîtrise budgétaire en parallèle d'importants services rendus.
- **Les ratios de NLA supportent de fait la comparaison** avec ceux des autres villes (*donnés à titre indicatif pour être appréhendés avec prudence*).

Compte des communes 2022	NLA	Moyenne de la strate 5 à 10.000 h	Mauléon	Moncoutant/S	Cerizay 3500 à 5.000 h	Argentonnay 2000 à 3500 h	Bressuire 20 à 50.000 h
DP / hab	297 €	582 €	273 €	340 €	501 €	306 €	437 €
RRF / hab	868 €	1.214 €	785 €	924 €	1.085 €	852 €	1.019 €
DP / DRF	46 %	58 %	47 %	49 %	54 %	47 %	54 %

- *Strate NLA : 5 à 10.000 habitants appartenant à intercommunalité à fiscalité professionnelle unique (FPU)*
- *DP : dépenses de personnel*
- *RRF : recettes réelles de fonctionnement*
- *DRF : dépenses réelles de fonctionnement*



II – ANALYSE FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE

A) BUDGET GÉNÉRAL

B) BUDGETS ANNEXES :

- Locations assujetties TVA
- Lotissement « Domaine des Charmes » ; *clos le 31/12/2023*
 - ZAC « Cœur de Ville »
 - « SITE 44 » ; *clos le 31/12/2023*
- Lotissement Coteau des Justices

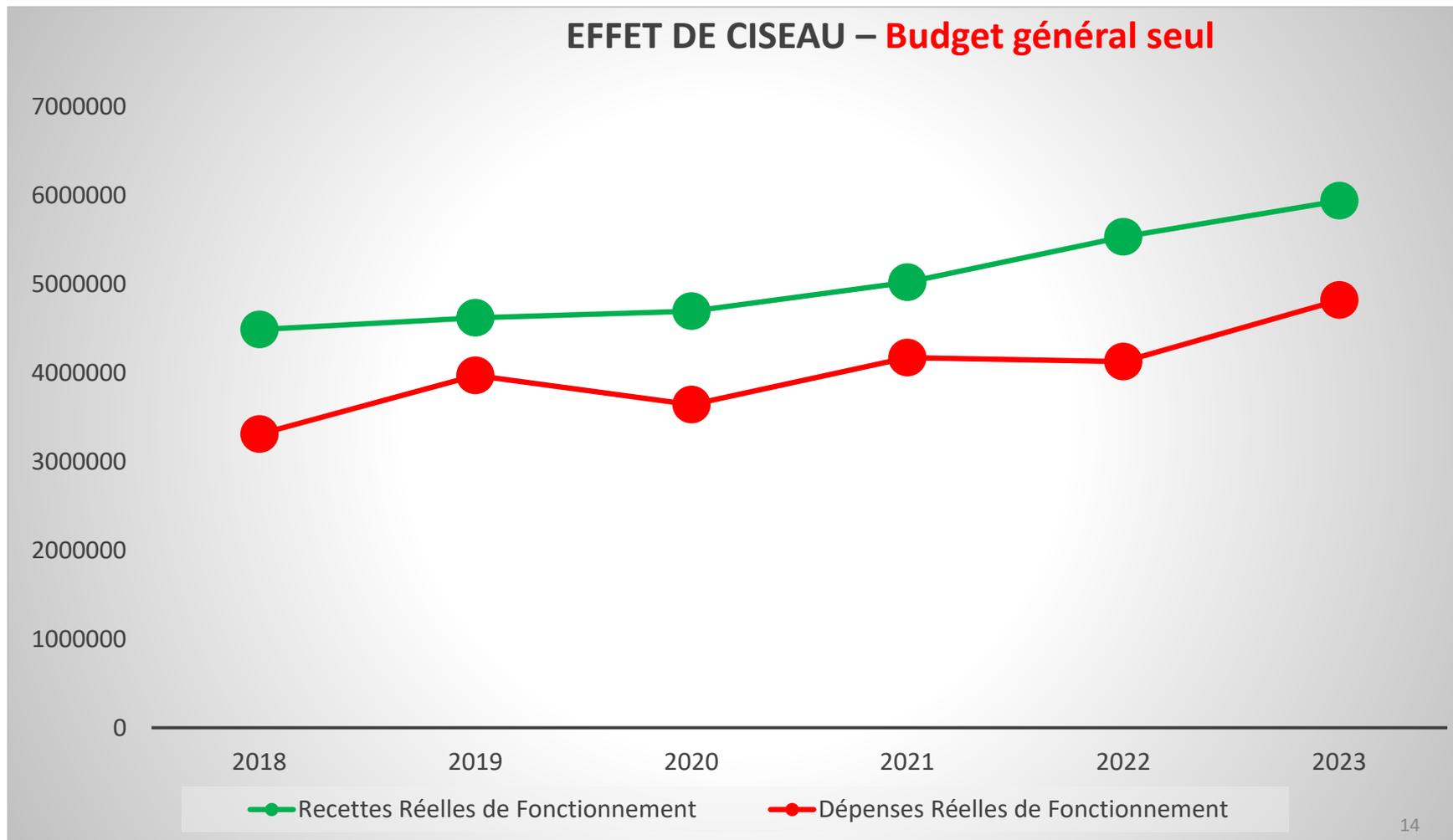
C) BUDGETS AUTONOMES :

- -Régie énergie Chaufferie Bois
- Régie production Photovoltaïque

Rétrospective de la Situation Financière de la Commune

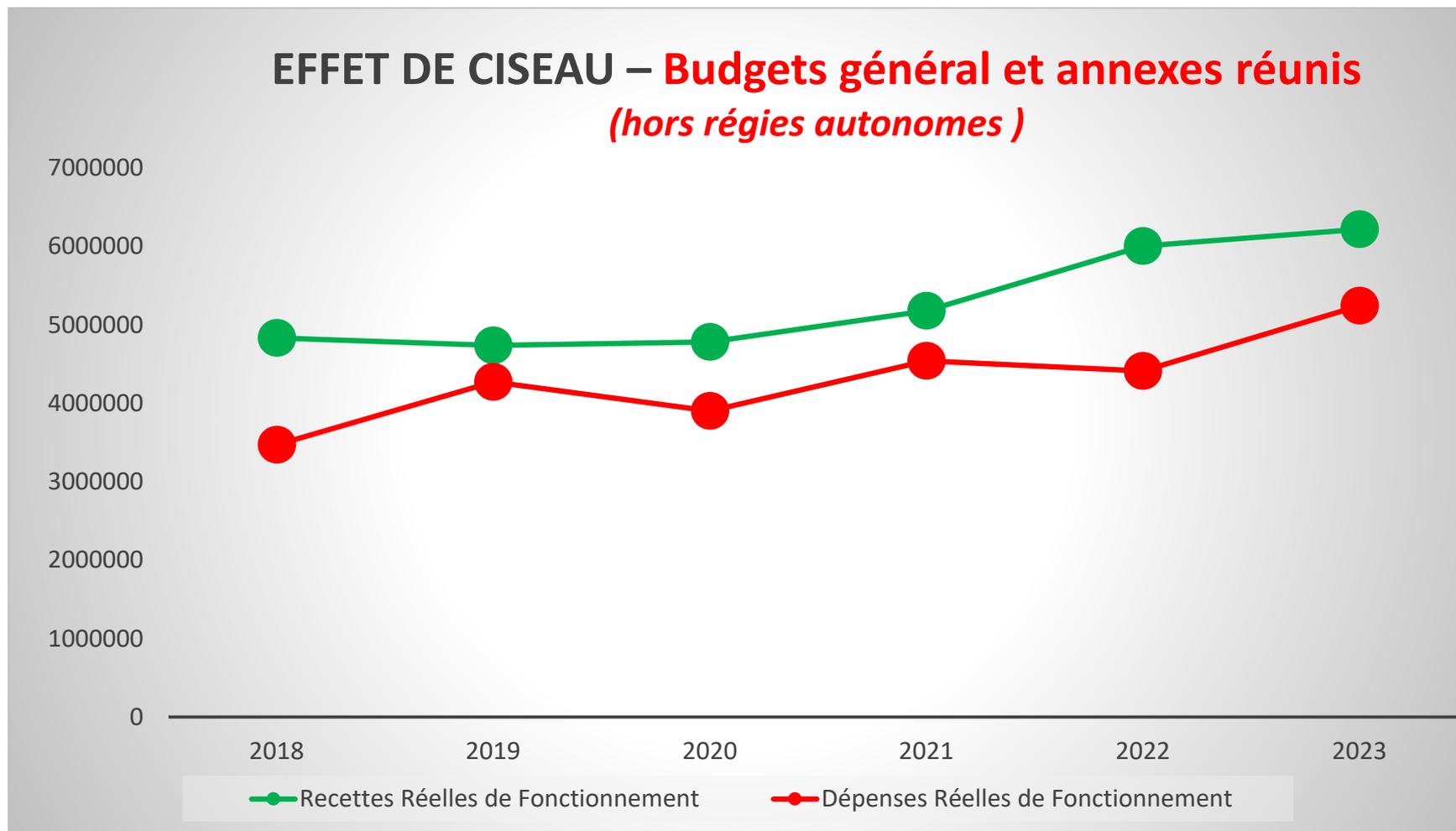
Les grandes masses financières – Effet de ciseau :

RRF 2022 y/c 174 k€ recettes ventes terrains



▪ Les grandes masses financières – Effet de ciseau :

RRF 2022 y/c 174 k€ recettes ventes terrains



■ Evolution sur 5 ans : Budget général seul :

	2019	2020	2021	2022	2023
RRF	4 690 908	4 696 920	5 023 831	5 535 113	6 349 067
DRF	3 861 104	3 644 870	4 172 729	4 129 197	5 093 368
Epargne	829 804 (+Prov:599k€)	1 052 050 (+Prov:195k€)	851 102 (+Prov:523k€)	1 405 916 (+ Prov:297k€)	1 255 699
Evolution/an	- 44,89 %	+ 26,78 %	- 19,10 %	+ 65,18 %	- 10,68 %

NOTA : dans RRF 2022, reprise sur provision de 302k€ et vente de 174k€, d'où impacts sur épargne, CAF ... Dans RRF 2023, reprise sur provision de 839k€ et dans DRF 2023, prise en charge déficit 1.029k€ essentiellement sur ZAC « Cœur de Ville »

■ Evolution sur 5 ans : Budgets général et annexes réunis (hors régions autonomes) :

	2019	2020	2021	2022	2023
RRF	4 773 919	4 781 801	5 177 943	6 004 858	6 516 889
DRF	4 136 663	3 900 122	4 538 843	4 411 591	5 486 352
Epargne	643 931 (+Prov:599k€)	881 680 (+Prov:195k€)	639 400 (+Prov:523k€)	1 593 267 (+Prov:297k€)	1 030 537
Evolution/an	- 65,8 %	+ 38,35 %	- 27,47 %	+ 149,18 %	- 35,31 %

▪ **Les soldes intermédiaires de gestion : Budget général seul :**

Épargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Épargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

Provision : en prévision des déficits budgets annexes. **Dégrade l'épargne brute et la capacité de désendettement**

Taux Epargne brute = Rapport entre épargne brute et RRF

Épargne nette = Epargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal = Rapport entre le produit réel résultant des taux communaux et le produit fictif résultant des taux moyens nationaux (Communes strate 5/10.000 habitants - calculs sur bases communales année donnée).

	2019	2020	2021	2022	2023
Épargne de gestion	909 574	1 154 817	959 866	1 510 901	1 385 261
Épargne brute	829 804 (+ Prov : 599k€)	1 052 050 (+ Prov : 195k€)	851 102 (+Prov : 523k€)	1 405 916 (+Prov: 297k€)	1 255 699
Taux épargne brute en %	17,69 %	22,4 %	16,94 %	25,4 %	19,78 %
Épargne nette	435 418	598 525	265 757	795 492	591 714
Coeff Mob Potentiel Fiscal	0,947	0,95	0,999	0,97	0,97/TMN2022
<i>Taux moyens nationaux 2022 x bases 2023 NLA = Produits supérieurs # 65.200 € (+ 2,92 %)</i>					

Budgets général et annexes réunis (hors régions autonomes):

	2019	2020	2021	2022	2023
Épargne de gestion	729 400	995 399	754 569	1 703 153	1 156 065
Épargne brute	643 931 (+Prov)	881 680 (+Prov)	639 400(+Prov)	1 593 267(+Prov)	1 030 537
Taux épargne brute en %	13 %	18,5 %	12,35 %	26,53 %	15,81 %
Épargne nette	282 051	440 806	71 921	364 978	349 994

▪ **Besoin ou Capacité financement, Résultat d'ensemble, Capacité d'autofinancement nette, Fonds de roulement :**

Budget général seul :

Fonds de Roulement = Réserve budgétaire (Cumul des résultats dégagés (excédents définitifs) au cours du temps). Soldes débiteurs – Soldes créditeurs.

CAF nette = [RRF – DRF] + Provision – Produits cessions – Reprise sur prov – Capital emprunts

	2019	2020	2021	2022	2023
Besoin (-)ou Capacité (+) financt/Sect Investissement	- 362 956	+ 1 338 084	- 1 493 249	+ 269 554	- 367 677
Résultat d'ensemble/année	- 825 613	+ 1 495 320	- 2 245 785	+ 948 948	314 202
CAF nette K emprunts	939 840	729 655	286 689	108 875	19 208
Fonds roul ^{mt} fin exercice	1 484 540	3 074 528	839 145	1 788 101	2 094 591

Budgets général et annexes réunis (hors régions autonomes) :

	2019	2020	2021	2022	2023
Besoin (-)ou Capacité (+) financt/Sect Inv	- 398 450	+ 1 032 868	- 1 735 253	- 152 832	+ 399 592
Résultat d'ensemble	- 875 069	+ 1 194 528	- 2 480 354	- 532 415	1 084 149
CAF nette K emprunts	951 747	725 466	288 581	112 230	19 071
Fonds roul ^{mt} fin exercice	937 804	2 224 607	- 592 551	- 60 127	1 207 136

• L'endettement : niveau, évolution, caractéristiques, et capacité de désendettement

Rappel : Capacité de désendettement = Encours Dette / Epargne brute

NB : Epargne brute = épargne hors recettes exceptionnelles de ventes (174 k€ / 2022)

Budget général seul :

	2019	2020	2021	2022	2023
Encours dette au 31/12	4 458 710	7 505 347	6 920 535	7 510 177	6 847 500
Evolution %	+ 6,5 %	+ 68,3 %	- 7,79 %	+ 8,39 %	- 8,8 %
Annuités	474 156	546 532	694 278	711 635	785 300
Evolution %	- 6,3 %	+ 15,3 %	+ 27 %	+ 2,5 %	+10,3 %
Taux intérêt moyen pondéré	2,03 %	1,58 %	1,56 %	1,55 %	1,52 %
Durée résiduelle moyenne pondérée	12,36 ans	15,35 ans	14,60 ans	14,55 ans	13,89 ans
Capacité désendettement	5,3 ans (3,7 ans*)	7,1 ans (6 ans *)	8,1 ans (5 ans *)	6,1 ans (4,9 ans *)	5,45 ans
Emprunt	1 599 000	2 566 000	0	1 200 000	0

* Ce que serait la capacité de désendettement si l'épargne brute incluait la provision

Budgets général et annexes réunis (hors régions autonomes) :

	2019 (5 687 h)	2020 (5 661 h)	2021 (5 631 h)	2022 (5 655 h)	2023 (5.658 h)
Encours dette au 31/12	5 340 462	8 369 233	7 766 556	7 738 331	7 057 800
Evolution %	+ 9,2 %	+ 56,7 %	- 7,2 %	- 0,4 %	- 8,8 %
Annuités	490 596	571 098	718 581	1 334 942	806 100
<i>Dont capital</i>	405 127	471 391	603 301	1 228 224	680 500
<i>Dont intérêts</i>	85 469	99 707	115 280	106 718	125 500
Evolution %	- 8,9 %	+ 16,4 %	+ 25,82 %	+ 85,7 %	- 39,6 %
<i>Taux intérêt moyen pondéré</i>	1,82 %	1,50 %	1,47 %	1,54 %	1,52 %
<i>Durée résiduelle moyenne pondérée</i>	11,5 ans	14,38 ans	13,53 ans	14,54 ans	13,87 ans
Capacité désendettement	8,3 ans (5,3 ans*)	9,4 ans (7,7 ans*)	12 ans (6,7 ans*)	5,45 ans (4,5 ans *)	6,85 ans
Emprunt	1 789 000	2 566 000	0	1 200 000	

* Ce serait la capacité de désendettement si l'épargne brute incluait la provision

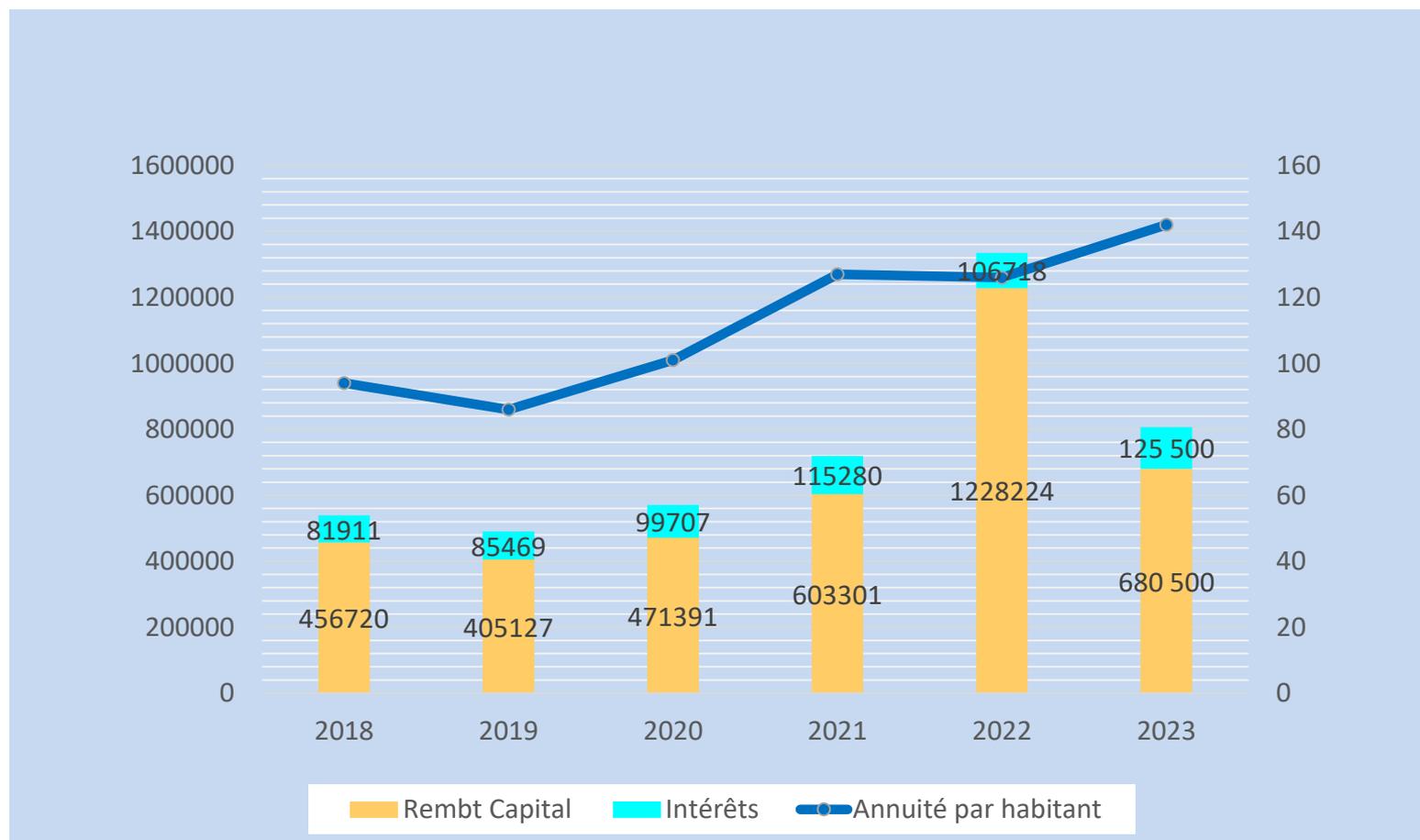
L'endettement : remboursement

Budgets général et annexes réunis (hors régions autonomes) :

Nota :

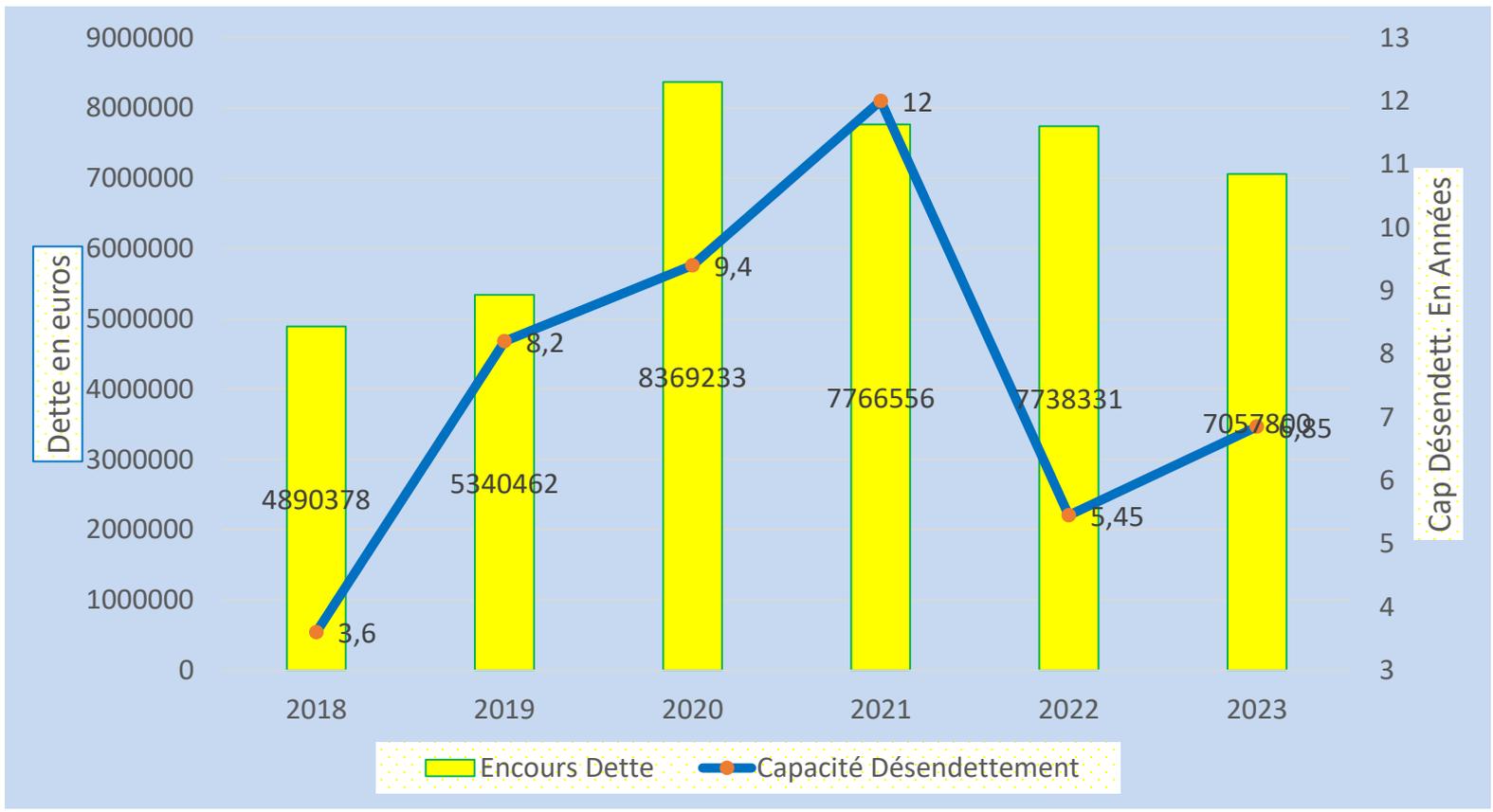
Le « pic » en remboursement de capital d'emprunts sur 2022 se justifie par le remboursement de 3 prêts relais cette année-là (Domaine des Charmes, Site 44 et Cœur de Ville).

En dehors, le capital remboursé en 2022 est de 610.400 €



▪ **L'endettement : évolution encours, capacité de désendettement**

Budgets général et annexes réunis (hors régions autonomes) :



Evolution comparative de l'endettement par habitant :

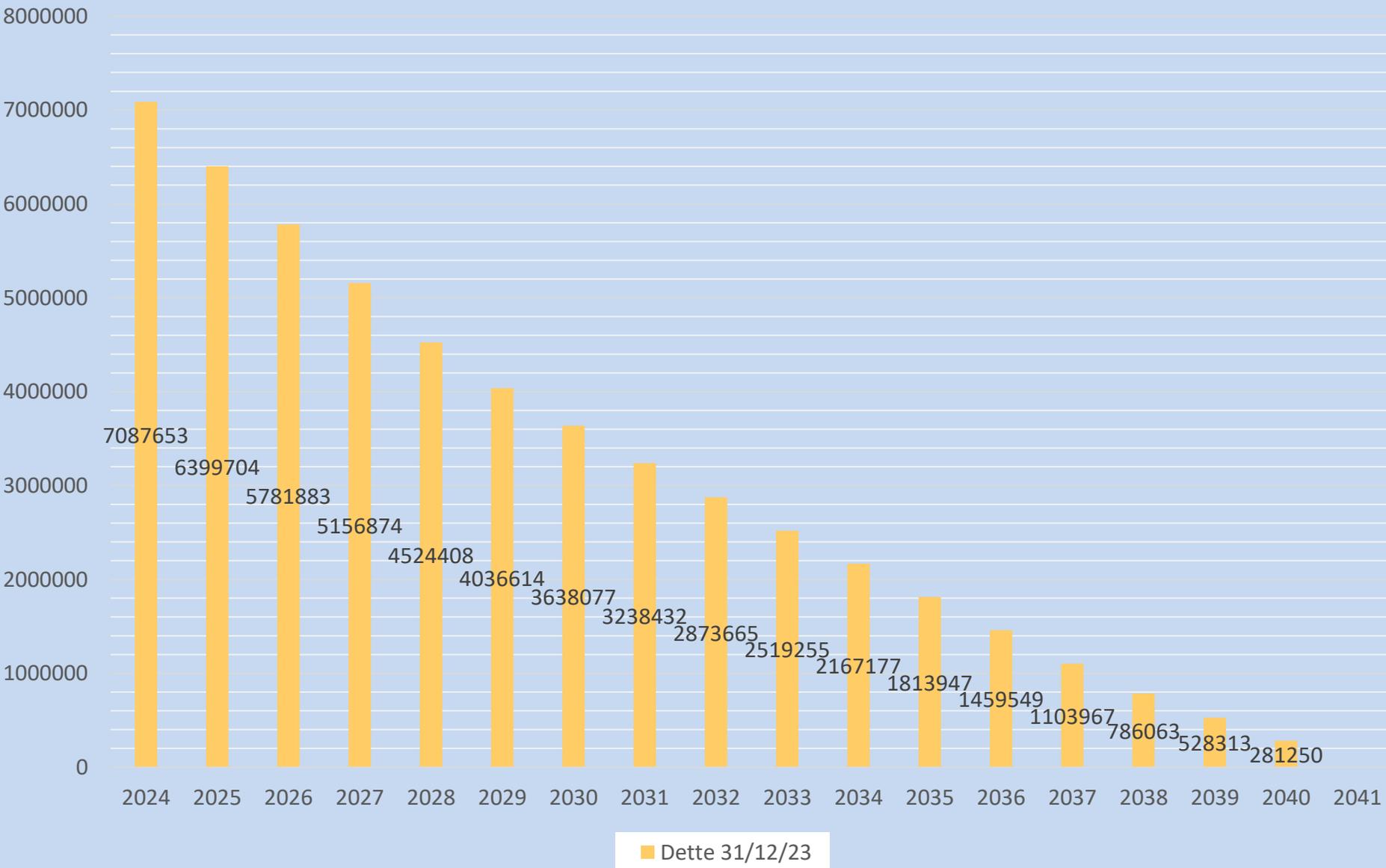
Source : comptes des communes – Ministère de l'économie des finances et de la relance – Budget principal seul

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 éval
Dette/ hab^t à NLA	618 €	744 €	950 €	1.328 €	1.231 €	1.328 €	1.210€
(Population)	<i>(5.730 h)</i>	<i>(5.718 h)</i>	<i>(5.687 h)</i>	<i>(5.661 h)</i>	<i>(5.631 h)</i>	<i>(5.655 h)</i>	<i>(5.658 h)</i>
(Dette totale BG 31/12)	<i>(3.542.000)</i>	<i>(4.252.000)</i>	<i>(5.403.000)</i>	<i>(7.515.000)</i>	<i>(6.930.000)</i>	<i>(7.510.177)</i>	<i>(6 847 500)</i>
Dette moy. de la strate	849 €	844 €	828 €	802 €	775 €	780 €	/
5à10.000 hab ^t							
Dettes / habitant communes environnantes							
Moncoutant s/ Sèvre	896 *	798 *	724	629	622	572 €	/
Cerizay	768	1.063	837	910	785	761 €	/
Mauléon	803	773	746	681	665	732 €	/
Bressuire	1.539	1.431	1.396	1.391	1.317	1277 €	/

** Moncoutant avant fusion*

L'endettement : Profil d'extinction de la dette

Budgets général et annexes réunis (hors régies autonomes) :



• L'endettement : structure

	Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 12 2023 (pondéré p CRD)	Durée résiduelle moyenne pondérée au 31 12 2023 (pondérée par CRD)	Commentaires
Budget général	1,52 %	13,89 ans	93,23 % taux fixe 6,77 % taux variable
Budgets annexes	1,33 %	13,27 ans	100 % taux fixe 0 % taux variable
<u>Budgets général et annexes réunis</u>	<u>1,52 %</u>	<u>13,87 ans</u>	<u>93,43 % taux fixe</u> <u>6,57 % taux variable</u>
Budgets régies chaufferie bois et photovoltaïque réunis	1,38 %	10,11 ans	Emprunts neutres p BG et contribuable 100 % taux fixe 0 % taux variable
<i>Résultats consolidés tous budgets</i>	<i>1,50 %</i>	<i>13,56 ans</i>	<i>93,99 % taux fixe</i> <i>6,01 % taux variable</i>

Tableaux Etat de la dette :

a) Budget général

	Emprunts à taux fixe	Emprunts à taux variable	Ensemble du budget général
Nombre d'emprunts	9	5	14
Capital restant dû au 31 décembre 2023	6 384 146,52 €	463 350 €	6 847 500 €
Part dans l'encours de la dette	93,23 %	6,77 %	100 %
Taux moyen pondéré (par le CRD)	1,56 %	0,96 %	1,52 %
Durée résiduelle moyenne pondérée (par le CRD)	14,6 ans	4,16 ans	13,89 ans

***b) Budgets annexes : ZAC « Cœur Ville » – « Site 44 »
 – Domaine des Charmes – Locations ass TVA –
 Coteau des Justices***

	Emprunts à taux fixe	Emprunts à taux variable	Ensemble des budgets annexes
<i>Nombre d'emprunts</i>	2	0	2
<i>Capital restant dû au 31 décembre 2023</i>	210 288,50 €	0 €	210 288,50 €
<i>Part dans l'encours de la dette</i>	100 %	0 %	100 %
<i>Taux moyen pondéré (par le CRD)</i>	1,33 %	/	1,33 %
<i>Durée résiduelle moyenne pondérée (par le CRD)</i>	13,27 ans	/	13,27 ans

c) Budgets régies PEP et PCB réunis

	Emprunts à taux fixe	Emprunts à taux variable	Ensemble des budgets régies
Nombre d'emprunts	3	0	3
Capital restant dû au 31 décembre 2023	653 676,77 €	0 €	653 676,77 €
Part dans l'encours de la dette	100 %	0 %	100 %
Taux moyen pondéré (par le CRD)	1,38 %	/	1,38 %
Durée résiduelle moyenne pondérée (par le CRD)	10,11 ans	/	10,11 ans

d) Tous Budgets consolidés

	Emprunts à taux fixe	Emprunts à taux variable	Ensemble consolidé tous budgets
Nombre d'emprunts	14	5	19
Capital restant dû au 31 décembre 2023	7 248 111,79 €	463 352,94 €	7 711 464,73 €
Part dans l'encours de la dette	93,99 %	6,01 %	100 %
Taux moyen pondéré (par le CRD)	1,54 %	0,96 %	1,50 %
Durée résiduelle moyenne pondérée (par le CRD)	14,16 ans	4,16 ans	13,56 ans

• Les bases fiscales, leur évolution, les taux d'imposition :

	Base nette Taxe Habitation	Evol base Taxe Habitation	Taux Taxe Habitation	Base nette Taxe Foncier Bâti	Evol base Taxe Foncier Bâti	Taux Taxe Foncier Bâti	Base nette Taxe Foncier Non Bâti	Evol base Taxe Foncier Non Bâti	Taux Taxe Foncier Non Bâti
2018	4.619.524	+ 1,98 %	14,89 %	5.648.046	1,92 %	18,83 %	352.539	+ 1,08 %	59,17 %
2019	4.765.718	+ 3,16 %		5.878.074	+ 4,07 %		358.827	+ 1,78 %	
2020	4.834.804	+ 1,45 %		6.014.547	+ 2,32 %		361.742	+ 0,8 %	
2021	204.913	Réforme TH (reste RS/LV)	Gelé à 14,89 % (dégel à/c 2023)	4.857.581	- 19,24 % Baisse bases E^{ts} indust	37,71 % Réforme TH	362.216	+ 0,13 %	
2022	192.739	Reliquat RS/LV - 5,94 %		4.876.819	Reprise après reliquat suite baisse bases + 0,4 %	374.633	+ 3,43 %		
2023	267.038 + 160.954	ReliqRS +38,5% Logts Vacants	14,89 %	5.217.500	+ 6,98 %	37,71%	399.756	+ 6,70 %	

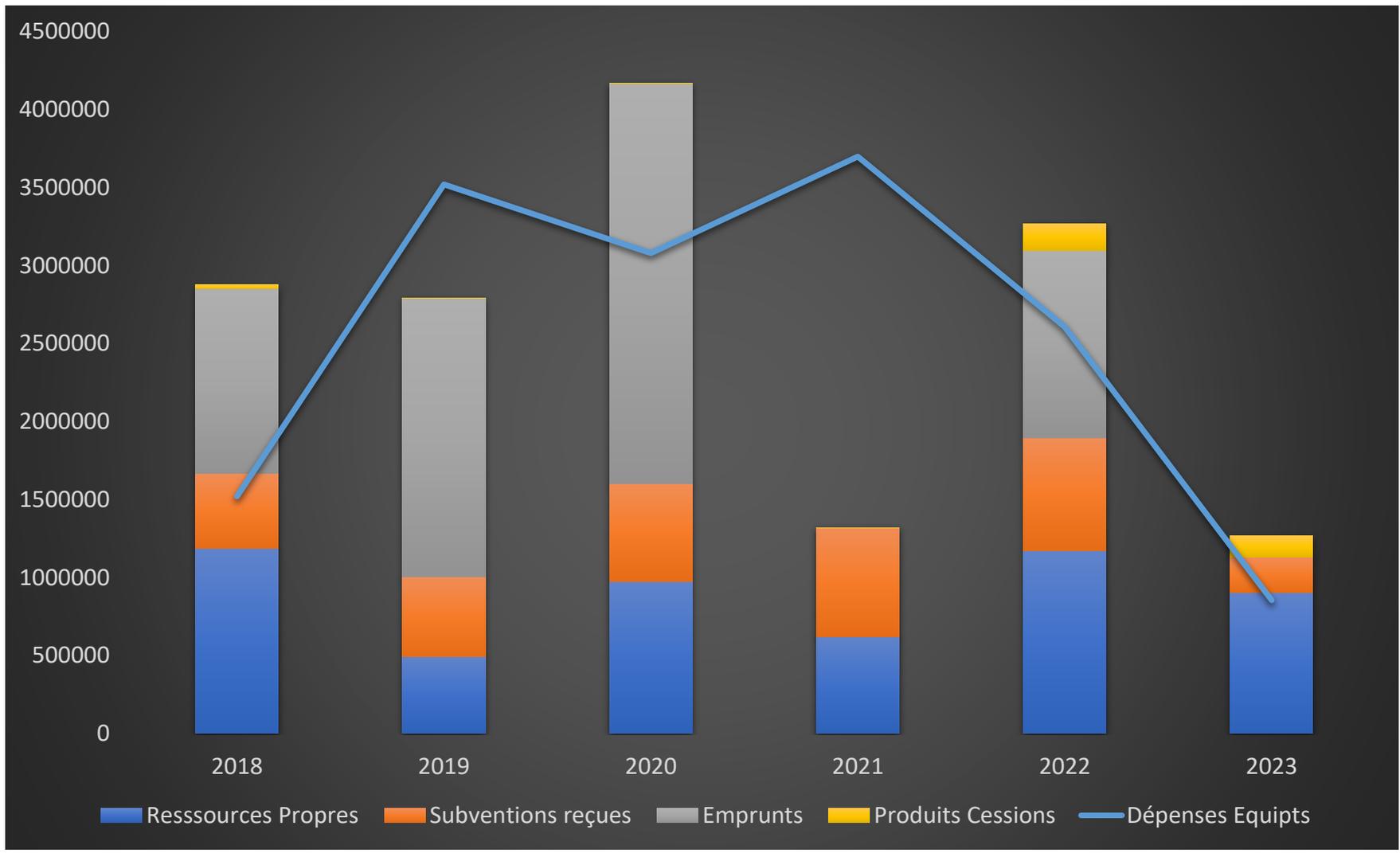
• L'évolution 2023 des produits de fiscalité directe :

- **Depuis 2021, plus de TH sur résidences principales.** Taux de TH gelé selon taux 2019 jusqu'en 2023. La commune continue de percevoir la THRS (résidences secondaires) et la THLV (logements vacants).
- **Nouveau panier de ressources depuis 2021** = transfert part départementale TFPB et application d'un « Coefficient correcteur ».
- **En 2021 : nouvelle situation fiscale de référence** avec transfert du taux départemental, le taux communal étant la somme des taux communal et départemental appliqués en 2020. Les bases étant recalculées.
- **Le Conseil Municipal a voté en 2021 son taux de TFPB** à partir du taux communal 2020 auquel il faut additionner le taux départemental 2020, soit : $18,83\% + 18,88\% = 37,71\%$

+	2019	2020	2021	2022	2023
Produit TH	709.615	719.902	30.512	28.699	63.727
Produit TFB	1.106.449	1.132.395	1.832.804 <i>Hors compensation baisse bases E^{ts} indust : 444 k€ et hors impact coeff correcteur : - 354 k€</i>	1.840.088 <i>Hors compensation baisse bases E^{ts} indust : 457 k€ et hors impact coeff correcteur : - 354 k€</i>	1.968.776 <i>Hors compensation baisse bases E^{ts} indust : 430 k€ et hors impact coeff correcteur : - 373 k€</i>
Produit TFNB	212.318	214.043	214.323	221.670	236.536
Rôles suppl	/	/	/	/	/
<u>TOTAL PRODUITS</u>	<u>2.028.382</u>	<u>2.066.340</u>	<u>2.167.639</u> <i>(y/c compens et coef corr)</i>	<u>2.193.457</u> <i>(y/c compens et coef corr)</i>	<u>2.326.039</u> <i>(y/c compens et coef corr)</i>
<i>Evolution</i>	<i>+ 3,52 %</i>	<i>+ 1,87 %</i>	<i>+ 4,90 %</i>	<i>+ 1,19 %</i>	<i>+ 6,04 %</i>

Répartition du financement de l'investissement :

Budget général et annexes réunis (hors régions autonomes):



Ratios des données synthétiques de situation financière

A) Taux d'imposition 2022 comparatifs :

Contributions	NUEIL LES AUBIERS	Taux moyen 2022 de la strate 5.000 à 10.000 hab ^{ts}	MONCOUTANT s/Sèvre	MAULEON	CERIZAY Hors strate	BRESSUIRE Hors strate
Taxe d'habitation	14,89 %	15,69 %	14,22 %	14,10 %	13,50 %	15,18 %
Taxe sur le foncier bâti	37,71 %	39,45 %	38,38 %	38,23 %	37,38 %	44,27 %
Taxe sur le foncier non bâti	59,17 %	52,41 %	54,78 %	55 %	54 %	54,81 %

B) Divers ratios de diagnostic financier :

B1) – Ratios obligatoires pour les communes de 3500 à 10000 habitants

Ratios NLA	2019	2020	2021	2022	2023 (évaluation)
Population	5.687	5.661	5.631	5.655	5.658
Charges fonct/popul	679	644	741	730	900
Produits impôts directs/population	384	370	343	329	361
Produits fonct/popul	825	830	892	979	1.122
Dép Equip brut/popul	618	521	654	423	146
Encours dette/popul	784	1.326	1.229	1.328	1.210
DGF/popul	219	235	242	251	261

B2) – Ratios obligatoires pour les communes de plus de 10000 habitants

Ratios NLA	2019	2020	2021	2022	2023 (évaluation)
Dépenses Personnel / Dép ^{ses} fonctionnement	34,28 %	41,71 %	37,65 %	40,62 %	34,90 %
CMPF (1)	0,947	0,95	0,999	0,97	/
DF+remboursement cap.ann.dette/RF (2)	90,72 %	87,26 %	94,71 %	85,63 %	90,66 %
Dép Equipt Brut / Recettes Fonctionnement	74,85 %	62,81 %	73,36 %	43,25 %	13,04 %
Encours dette / Recettes Fonctionnement	95,05 %	159,79 %	137,75 %	135,68 %	107,85 %

(1) Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal. Plus le CMPF s'approche de 1, plus la fiscalité locale est proche de la fiscalité moyenne de la strate. Plus le CMPF est inférieur à 1, plus la collectivité a des marges de manœuvre fiscales. Plus le CMPF est supérieur à 1, moins la collectivité dispose de marge de manœuvre fiscale.

(2) DF : dépenses de fonctionnement ; RF : recettes de fonctionnement

Situation maîtrisée toutefois tendue par l'inflation après un cycle encore récent de gros investissements

- **5 objectifs tenus et durables :**

Politique de **modération en matière fiscale**

HORS Inflation, Maîtrise dépenses de fonctionnement : masse salariale, énergies / plan de sobriété

Maintenir un **bon niveau d'épargne**

Maîtrise pluriannuelle de l'endettement

Réalisation programmée des **investissements lourds et structurants**

- **Marges de manœuvre :**

Progression de nos ressources : péréquation, tarification dynamique, évolution des bases, produits nouvelles locations, répercussion positive des provisions anticipées, possibilités recettes nouvelles à l'avenir

Evolution de nos charges : continuité **contexte pesant d'inflation** / Prix énergies encore élevés, services payants Agglo, frais induits des investissements, frais financiers, masse salariale réévaluée mais contenue, et en parallèle, retombées durables du plan sobriété

DONC : préservation d'une capacité d'épargne grâce aux efforts consentis mais **dégradée par l'inflation**

ET

Fiscalité inchangée depuis **21 ans**,

ET

Capacité de désendettement justifiée à l'issue d'un cycle récent d'investissements lourds et structurants : 6,85 ans

à fin 2023

POSSIBILITE de poursuivre en l'échelonnant la conduite du projet communal en veillant à contenir chaque année la capacité de désendettement et l'endettement par habitant

Moyens pour investir en 2024

- Plusieurs axes :
- Utiliser l'autofinancement (brut) dégagé par la gestion 2023 à hauteur de **1.256.000 €** correspondant à un autofinancement net de **592.000 €**
- Utiliser le FCTVA évalué à **85.000 €**
- Produits de taxe d'aménagement (TA) : **37.000 €**
- Utilisation des **fonds « bonifiés »** des **CRTE** (*contrat de relance et de transition écologique*) et des programmes **« Petites Villes de Demain »** (*suite AAP Etat*) et **« Petits pôles urbains »** (*suite AMI région*)
- Recherche de **subventions** auprès des partenaires institutionnels – *Dotations Fonds de soutien investissement local (FSIL), **fonds vert (fonds friches), fonds chaleur, ...***
- Possibilité d'actionner le **levier fiscal**
- **Sans recourir à l'emprunt** (baisse des liquidités et taux d'intérêts plus élevés et intérêt après 2023 de marquer à nouveau une césure dans le recours au crédit ; ***reconstituer encore nos capacités, limiter la dette par habitant***)

Etat du patrimoine communal

S'agissant de la voirie communale (ou assimilée) :

En 2023, ont notamment été réalisés :

- Viabilisation du quartier « Village des samares » ; 24 logements à terme
- Etude du schéma directeur des mobilités et de programmation des aménagements des voiries urbaines
- Réfection de trottoirs afin d'améliorer l'accessibilité rue Edmond Sorin
- Lancement des études de viabilisation du secteur ZAC « Les Hauts de belle-Arrivée »
- Effacement de réseaux rue d'anjou au droit du chemin de chausseraie et au-delà

En 2024, devraient notamment être réalisés :

- Effacement des réseaux électriques et télécom de la rue de la Stipendie, de l'Ecu de France et du Lion d'or
- Lancement de l'aménagement global de la voirie entre la place Pierre Garnier et la rue Mocquesouris (Grand'rue et rue de Vendée)
- Viabilisation du projet sur site ex-gendarmerie en prévision de la construction de 11 logements par Sèvre Loire Habitat
- Réfection d'environ 5 kms de voirie en campagne
- poursuite des travaux de viabilité du « Village des samares »
- Finitions de la phase 1 du lotissement le coteau des justices

- ET le programme d'entretien courant des voies principales de campagne

S'agissant des bâtiments et autres patrimoines communaux :

En 2023, ont notamment été réalisés :

- Réfection et mise aux normes de logements locatifs communaux au Bourgneuf
- Réfection de la couverture du bâtiment 2 place Pierre Garnier
- Extension de la video-protection Cœur de ville, centre-bourgs nord et sud
- Travaux préparatoires au boisement d'environ 6 ha de parcelles communales
- Désamiantage, déplombage et démolition de l'ensemble de l'ancienne gendarmerie en dehors des 2 immeubles anciens à usage de logements perpendiculaires à la rue de l'Aumônerie conservés
- Lancement des travaux de transformation de l'ancienne maison Bellanné en « Halte vélo » avec hébergement
- Séparation entre partie habitation et fournil de l'ancienne boulangerie Beraud, avant mise en vente de l'habitation
- Complexe sportif Tuzelet : Fin des études des vestiaires tribunes, dossier de consultation d'entreprises avant lancement des travaux

En 2024, devraient notamment être réalisés :

- Réfection et mise aux normes de logements locatifs communaux au Bourgneuf
- Boisement d'environ 6 hectares de parcelles communales
- Lancement des travaux de réhabilitation de la résidence St-Hubert
- Travaux de transformation de l'ancienne maison Bellanné en « Halte vélo » avec hébergement
- Complexe sportif Tuzelet : début des travaux des vestiaires tribune
- Aménagement de multipistes de cross vélo et d'un circuit à modules dans le parc de « Val de Scie »
- Lancement de l'aménagement de la mouvothèque (50% sur 2024 et 50% sur 2025)
- *Projet ajourné : point cantine satellite au sein ancienne mairie annexe*

- ***ET le programme pluriannuel d'entretien des logements***

Evolution des emplois (permanents et non)

Situation au 31 décembre 2023

	2023	2022	2021	2020	2019	
Emplois de Catégorie A	2	1	1	1	2	
Emplois de Catégorie B	7	7	7	6	6	
Emplois de Catégorie C (non compris postes en dispo)	36	32	31	33	32	
TOTAL emplois permanents (hors postes dispo)	45	40	39	40	39	
Equivalent temps plein	36,96	31,7	30,07	32,45	32,33	
<i>Uniquement Effectif Communal et Emplois Permanents : titulaires FPT, congé parental</i>						
<i>Pour info TOTAL emplois non permanents</i>	14	16	20	14	14	/
<i>Equivalent temps plein</i>	9,97	12,52	15,49	10,07	9,38	/
<i>Emplois non permanents : contractuels de droit public, droit privé, primo-stagiaires FPT, apprenti</i>						
TOTAL Général / ETP	59 / 46,93	56 / 44,22	59 / 45,56	54 / 42,52	53 / 41,71	/



III – LA PROSPECTIVE ET LES PREVISIONS PLURIANNUELLES

A) BUDGET GÉNÉRAL

B) BUDGETS ANNEXES :

- Locations assujetties TVA
- ZAC « Cœur de Ville »
- Lotissement Coteau des Justices

C) BUDGETS AUTONOMES :

- Régie énergie Chaufferie Bois
- Régie production Photovoltaïque

Les autorisations de programme

▪ 1 – Annulations d'autorisation de programme :

✓ Sur 2024 : sans objet

▪ 2 – Modifications d'autorisation de programme :

▪ *2a – Sur le budget général*

Année de création	Désignation - Objet	Modification à envisager en 2024
2013	Travaux d'aménagement du bourg Sud (rues Saint Charles, du Théâtre, du Prieuré, Petit Prieuré, de la Place et de Beaumont)	OUI
2021	Regroupement des stades sur site Tuzelet – Site stade Amand TUZELET	OUI
2022	Projet de développement Eco-Touristique	OUI
2022	Rénovation de la résidence Saint-Hubert	OUI
2022	Rénovation de l'immeuble du Lion d'Or, rue de la Gare	OUI
2022	Rénovation de l'immeuble Gonnord, Grand'rue	OUI
2022	Rénovation de l'immeuble Béraud, rue de la Place	OUI
2023	Opération ancienne gendarmerie : logement, habitat locatif	OUI
2023	Vidéoprotection : espaces publics, Mairie, Halle, Stade Tuzelet)	OUI
2023	Ecole Sud : chauffage	OUI
2023	Plantations/boisement : création de nouveaux boisements	OUI

▪ **2b – Sur les budgets annexes et régies**

Année de création	Désignation - Objet	Modification à envisager en 2024
2020	Opération « Coteau des Justices »	OUI

▪ **3 – Création d'autorisation de programme :**

▪ **3a – Sur le budget général**

✓ sur 2024 : Opération Mixte Point cantine / Crèche rue St-Joseph

▪ **3b – Sur les budgets annexes et régies**

✓ Sur 2024 : ZAC « cœur de ville – secteur Hauts de Belle-Arrivée I »

▪ **4 – Clôture d'autorisations de programme :**

▪ **4a – Sur le budget général**

✓ sur 2024 : sans objet

▪ **4b – Sur les budgets annexes et régies**

✓ sur 2024 :

✓ AP/CP de 2017 « Aménagement ZAC Cœur de Ville secteur « Cœur »

✓ AP/CP de 2017 « Installations Photovoltaïques (La Ronde, Mairie, Halle)

La Prospective Financière

▪ 1 – Généralités – Cadre :

- ✓ En section de fonctionnement, la rétrospective montre logiquement (*années d'inflation*) **l'apparition de tensions** ; des **dépenses** sont **en hausse**, certaines fortement (*fluides-énergies, frais de fonctionnement des investissements récents, fournitures, personnel, intérêts*) et ne sont **pas intégralement compensées par l'évolution des recettes** (*évolution et réévaluation des bases, adaptation de la tarification des services, taxe sur droits de mutation, nouvelles recettes : loyers et IFER*). Il en résulte une **contraction de l'épargne brute** (*utilisée pour le financement de l'investissement*).
- ✓ En section d'investissement, la rétrospective montre que la **contraction de l'épargne brute** associée à une évolution du **montant du capital d'emprunts à rembourser** (*investissements récents*), **atrophie l'épargne nette** à consacrer aux nouveaux investissements.
- ✓ En parallèle, la prospective montre que **l'évolution constatée du coût des projets**, tous **réévalués à la hausse** avec l'inflation, **amplifie** avec l'atrophie de l'épargne nette, la **difficulté de leur réalisation** dans les **conditions prévues initialement**. Il est donc aujourd'hui **nécessaire de revoir les prévisions** arrêtées il y a à peu près un an pour la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) et la prospective financière. Il va s'agir d'une part **d'éviter d'avoir recours à l'emprunt** en 2024 (*d'autant que les conditions de crédit demeurent encore dégradées*) et d'autre part **d'échelonner** certains investissements voire d'en **ajourner**.
- ✓ La **prospective établie** et présentée ci-après **tient compte de ces impératifs** et s'attache à **respecter les règles prudentielles** (*ratio de désendettement < 12 ans, absence d'effet de ciseau délétère entre RRF et DRF, maintien d'un taux d'épargne nette, niveau d'endettement contenu*). D'éventuelles nouvelles ressources (*centrales EnR*) auraient pu être intégrées dans la prospective d'ici 4 à 5 ans (2028 – 2029), la prudence a conduit à ne pas retenir une telle hypothèse. Par contre, le recours au levier fiscal demeure une hypothèse plausible.

• **Pour s'assurer du respect de ces règles prudentielles, la prospective doit régulièrement être actualisée pour y intégrer les informations nouvelles au fur et à mesure et adapter les réalisations aux exigences financière**

■ **2 – Prospective 2024 – 2030 / Hypothèses et Scenario examiné :**

■ **HYPOTHESES générales retenues :**

■ **1) En matière d'investissement (Budget Général et les 5 Budgets annexes) :**

PAGE ½ (Montants en k€) – Présentation par enveloppes groupées

DOMAINES	PROGRAMMES PRINCIPAUX INSCRITS À LA PPI	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<i>Politique foncière</i>	<i>Achats immeubles : terrains nus et bâtis</i>	610 k€						
<i>Développement local</i>	<i>Revitalisation Bourgs – Schéma de mobilités (voiries)</i> <i>Développement touristique</i> <i>Cœur de ville : aménagements extérieurs</i>	5.140 k€						
<i>Voirie</i>	<i>Voirie courante hors agglomération</i>	150 k€			300 k€ en 2 programmes			
	<i>Aménagements de voiries en agglomération</i>	2.190 k€						
	<i>Signalétique mobilier urbain - Eclairage public</i>	150 k€						
<i>Equipements sportifs</i>	<i>La Ronde, Arc-en-Ciel, J.Ph.Gatien, Garenne</i>	2.980 k€						
	<i>Stade Tuzolet – Regroupé lieu unique (synthét)</i>							
	<i>Courts de tennis Parc St-Hubert et Place des Sports</i>							

PAGE 2/2 (Montants en k€) – Présentation par enveloppes groupées

DOMAINES	PROGRAMMES PRINCIPAUX INSCRITS À LA PPI	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<i>Patrimoine - Culture</i>	<i>Eglise St-Melaine</i>		400 k€			30 k€		
	<i>Eglise St-Hilaire</i>							
	<i>Théâtre</i>							
<i>Services publics</i>	<i>Ecole: remplacement chauffage</i>	1.545 k€			250 k€			
	<i>Restauration scolaire : locaux de cantine</i>							
	<i>Cantine satellite / Nouvelle crèche</i>							
	<i>Ludothèque – Immeuble 60 rue Vendée</i>							
<i>Quartiers d'Habitat</i>	<i>Coteau des Justices</i>	1.058 k€		450 k€				
	<i>ZAC « Hauts Belle-Arrivée »</i>							
	<i>ZAC « Village des Samares »</i>							
	<i>Ilot ancienne gendarmerie</i>							
<i>Logements</i>	<i>Modernisation résidence Saint-Hubert</i>	1.895 k€						
	<i>Immeubles Béraud Gonnord Lion d'Or</i>							
	<i>Résidence Habitat jeunes</i>							
	<i>Maison Dr Verron 24A, rue de Tivoly</i>							
<i>Sécurité</i>	<i>Videoprotection</i>		140 k€					
<i>Cadre de Vie</i>	<i>Aires de Jeux</i>	654 k€						
	<i>Programme de plantations</i>							
	<i>Ad'AP Agenda accessibilité programmée</i>							
<i>Communication</i>	<i>Supports physiques et numériques de com.</i>	674 k€						
<i>Matériels serv. Tech.</i>	<i>Petits matériels, transports et engins divers</i>							

- Ces HYPOTHESES de programme pluriannuel d'investissement (PPI) sur 5 et 7 ans représentent environ selon les estimations actuelles (montants arrondis) :

	Sur période 2024/2028 (5 ans)	Sur période 2024/2030 (7 ans)
Dépenses totales d'équipements	16.800.000 €	20.491.000 €
Recettes escomptées : subventions, produits induits	4.795.000 €	5.850.000 €
Reste à financer par la commune	11.985.000 €	14.641.000 €
Dépense Equipement moyenne / an	3.356.000 €	2.927.200 €
Recettes escomptées moyenne / an	959.000 €	835.600 €
Reste à financer en moyenne / an	2.397.000 €	2.091.600 €

- 2) En matière de financement :

✓ **Fiscalité : taux constants** sur toute la période,

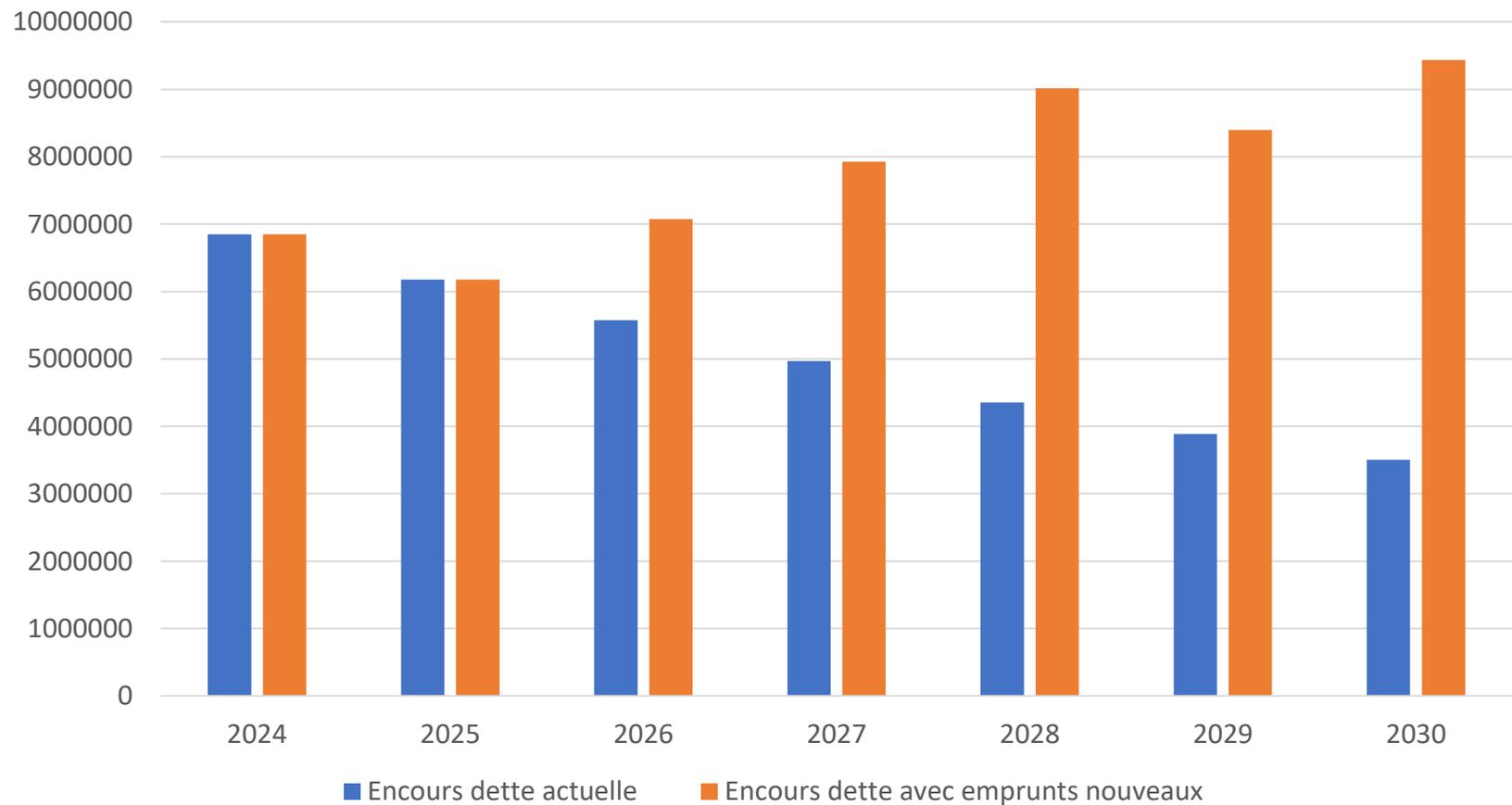
✓ **Emprunts selon hypothèses suivantes : à 5 % sur 20 ans**

■ REPERCUSSIONS ET IMPACTS DE LA PROSPECTIVE ET DES PREVISIONS PLURIANNUELLES :

Budgets général et annexes réunis (hors régions autonomes) :

	Scenario Unique
Emprunts	5 % sur 20 ans sur toute la période 2024-2030
Taux épargne brute	Après un pic à 29 % en 2025, se stabiliserait autour de 17 % de 2028 à 2030
Epargne nette	Plus bas niveau à 292 k€ en 2027 , puis retour à de plus hauts niveaux (de 370 à 480 M€)
Effet de ciseau (entre RRF et DRF)	Confirmation de 2023, effet constaté sur 2024 puis à partir de 2028 incitant à apporter des mesures correctives (- de dépenses ou/et + de recettes) dès que possible et au plus tard pour 2027 (pour maintenir un écart au moins constant entre RRF et DRF)
Endettement	Culminerait à 9,6 M€ en 2030 Endet ^t /hab ^t égal à 1,2k€ en 2023 atteindrait un maxi à 1,6 k€ en 2030
Annuité / hab	Culminerait à 160 € / habitant sur 2027 (135 € en 2023)
Capacité de désendett ^{ement}	Culminerait à 10 ans en 2030 après être passée par 4 ans en 2025

Simulation du profil de la dette intégrant dettes actuelle et prospective





IV – LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

A) BUDGET GÉNÉRAL

B) BUDGETS ANNEXES :

- **Locations assujetties TVA**
- **ZAC « Cœur de Ville »**
- **Lotissement Coteau des Justices**

C) BUDGETS AUTONOMES :

- **-Régie énergie Chaufferie Bois**
- **Régie production Photovoltaïque**

2024 – Année à double peine !

D'une part l'inflation obère sérieusement les capacités d'investissement par la contraction de notre épargne brute, d'autre part, elle impacte sérieusement à la hausse le coût de nos projets ; **c'est la double peine !**

Pourtant il convient de **poursuivre les projets importants engagés** : la station « Vélo », le village des « Samares », l'opération ancienne gendarmerie pour 11 futurs nouveaux logements... mais aussi **en les retardant** néanmoins la résidence St-Hubert, le regroupement des stades. Certains comme le point restauration scolaire au sein de l'ancienne mairie annexe **pourront être ajournés** au bénéfice d'une nouvelle opération paraissant prioritaire **cantine satellite / nouvelle crèche** allée de Caphar.

Et il y a nécessité de conduire (en les échelonnant dans le temps autant que faire se peut !) ces **programmes importants** et d'autres (développement touristique, revitalisation des bourgs, schéma de mobilité ...) pour pouvoir bénéficier **d'aides substantielles mais momentanées voire éphémères (CRTE-POD, Région revitalisation, Fonds vert, Fonds chaleur ...)**

Les orientations générales en section de fonctionnement

- **A- les dépenses de fonctionnement :**

- Les évolutions retenues tiennent compte des **revalorisations salariales**, de l'évolution du coût des **énergies**, et des effets de **l'inflation**

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	(BP 2023) CA 2023 éval	BP 2024 proj.
Dépenses de personnel	1.497.000 €	1.656.600 €	1.736.200 €	1.826.600 €	(2.042.000 €) 1.928.000 €	2.200.000 €
Subvention aux associations	132.192 €	123.480 €	124.199 €	123.945 €	120.000 €	135.000 €
Fluides	229.608 €	268.248 €	261.285 €	291.495 €	371.000 €	488.000 €
Autres charges de fonctionnement	1.378.089 €	1.295.628 €	1.415.957 €	1.482.386 €	1.514.223 €	1.900.000 €
Intérêts dette	78.318 €	93.007 €	108.843 €	101.313 €	129.562 €	123.000 €
Dépenses réelles de fonctionnement	3.969.120 €	3.644.519 €	4.172.419 €	4.129.197 €	5.093.368 €	5.000.000 €

- **1) les ressources humaines :**

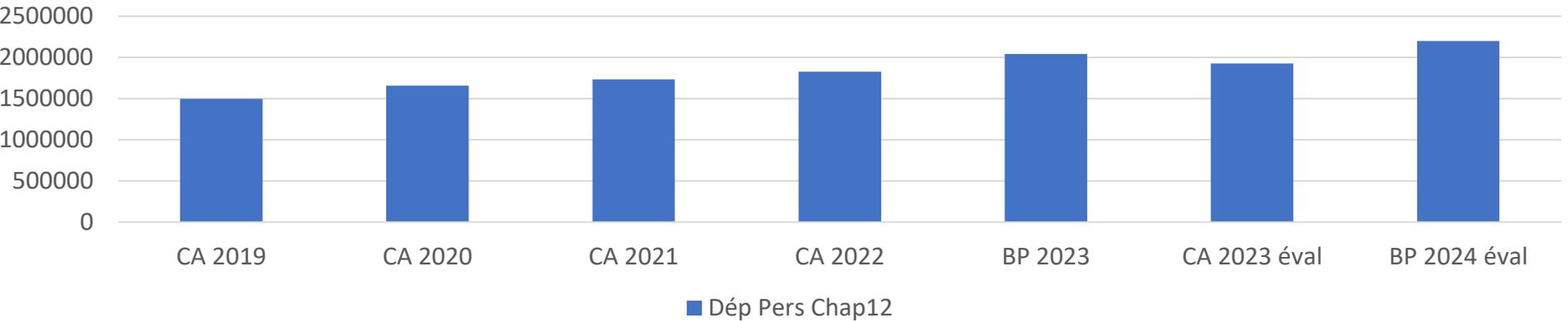
- **Evolution prévisionnelle des effectifs :**

- - **5 procédures de recrutement** en 2023 après 3 en 2022 et 7 en 2021
- - les recrutements remplacements sont essentiellement liés aux **départs**, en retraite, mutations vers d'autres collectivités et mobilité interne, disponibilités, démissions. A la marge des recrutements s'attachent à de nouveaux services (tourisme, France services).
- - la question de la **pérennisation ou non de postes** type chargé de mission (contractuels à ce jour) pourra se poser à partir de 2026
- - le fonctionnement de **nouveaux services** comme une régie spectacles, la « station vélo » posera la question de **nouveaux postes** à partir de fin 2025

• **Evolution de la masse salariale (chap 12) :**

- **stabilité impactée** par l'habituel GVT, et surtout par des **décisions externes** : revalorisations salariales décidées par l'Etat, notamment +3,5% du point d'indice au 1^{er} juillet 2022, réduction de durées d'échelon et grades pour les catégories B et catégories C les plus faiblement rémunérés, revalorisation du point d'indice + 1,5% au 1^{er} juillet 2023, + 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024

Dép Pers Chap12



• **2) les subventions aux associations :**

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024 projeté
Subvention aux associations	132.192 €	123.480 €	124.199 €	123.945 €	120.000 €	135.000 €
Soutien en nature (logistique manifestations)	/	/	/	Tps Serv Tech 25.203 €	Tps Serv Tech 24.397 €	/

• 3) les charges générales :

- Charges nécessaires au fonctionnement de la collectivité autres que dépenses de personnel. Elles comprennent les dépenses de fluides et énergies, l'entretien du patrimoine communal, le fonctionnement des services à la population et les équipements municipaux

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023 ou CA 2023	BP 2024 projeté
Fluides	229.608 €	268.248 €	261.285 €	291.495 €	371.000 €	488.000 €
Charges générales (hors fluides)	1.378.089 €	1.295.628 €	1.415.957 €	1.482.386 €	1.514.223 €	1.900.000 €

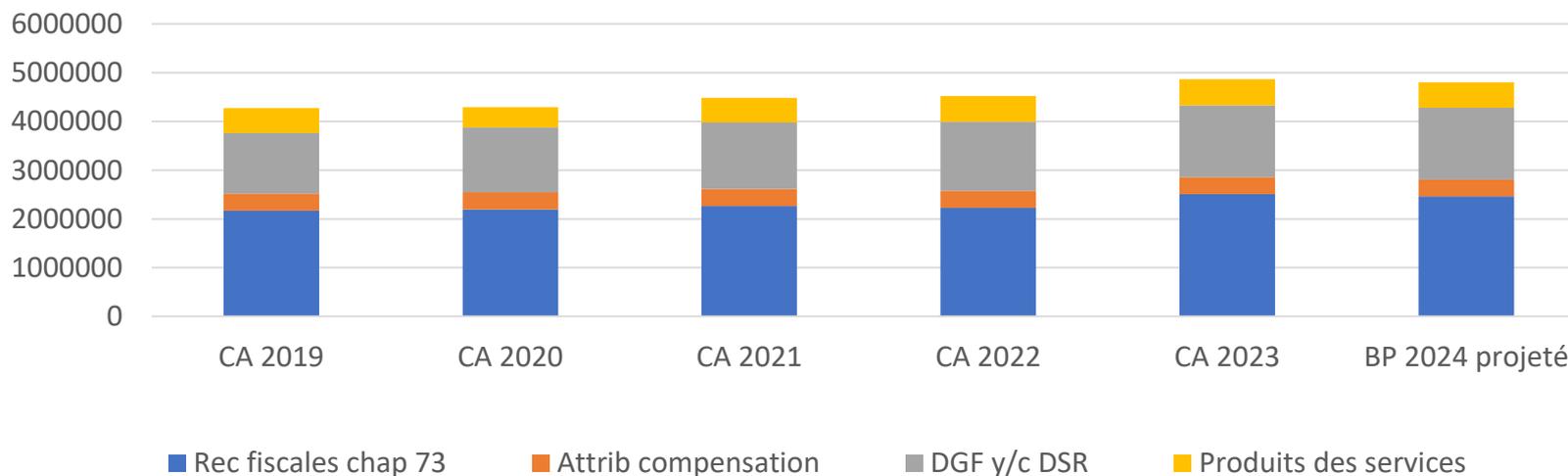
• 4) les charges financières :

- Charges des intérêts de la dette. La remontée des taux demeure peu impactante sur la dette existante au vu du peu d'emprunts à taux variables, de l'absence d'indexation sur le livret A ... Il n'en serait pas de même actuellement avec de nouveaux emprunts

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023 ou CA 2023	BP 2024 projeté
Intérêts de la dette	78.318 €	93.007 €	108.843 €	101.313 €	129.562 €	123.000 €

• B- les recettes de fonctionnement :

Evolution de la structure des recettes réelles de fonctionnement (RRF)



- Les **recettes fiscales** dépendent d'abord de l'effet « bases », celles-ci étant (jusqu'à) **indexées sur l'inflation** : environ **45 % de nos RRF**
- L'**attribution de compensation (AC)** est versée par l'AGGLO pour « rendre » aux communes la part de **taxe professionnelle** que celles-ci avaient à la création de l'interco (1993) mais en **la diminuant des « transferts de charges »** correspondant aux différentes charges que ladite interco assume en lieu et place des communes. En 2023, l'AC a (à nouveau) été **amputée d'environ 17.000 €/an** pour financer le coût d'instruction des autorisations d'urbanisme, le fonctionnement du service informatique (environ 23.000 /an) étant désormais une prestation de services à charge de la commune : environ **7 % de nos RRF** alors qu'elle représentait plus de **11 % de nos RRF en 2013**,
- La **DGF** comprend outre la dotation de solidarité rurale (DSR – fractions bourg-centre, péréquation et cible), la dotation forfaitaire et la dotation nationale de péréquation. La DGF représente **28 % de nos RRF** et s'avère stable ces dernières années,
- Les **produits des services** correspondent aux services tarifés de la collectivité, notamment les prestations de restauration scolaire, de locations diverses ... Ils représentent environ **10 % de nos RRF**

Les priorités et choix de la collectivité pour 2024

Présentation par enveloppes groupées

- Axe 1 : Favoriser et dynamiser le développement de notre Commune**

Fonctionnement			Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe	Secteurs	Actions	Enveloppe
Dévelop ^t éco-tourisme	Animations Val de Scie, festivités sur site, saison estivale, communication évènementielle, évènements ponctuels,	44 500	Dévelop ^t éco-tourisme	Aménagement maison « Bellanné » en « Halte vélo » Mobilier « Halte vélo »	700.000
Bâtiments	Programme d'entretien pluriannuel	100.000	Acquisitions foncières ou immobilières	Etudes, honoraires CAUE Achats terrains et bâtiments divers Rachat propriété bâtie à EPF NA	100 000 (pour mémoire 200.000)
Voirie	Programme d'entretien pluriannuel	100.000	Budget annexe LATVA (dont salles communales)	Belle-Arrivée : loges, acoustique, poutre façade, matériels, éclairage, son, protection sécurisation Immeuble Gué de l'Homme (chêneau) Salle Bois Grimaud (stores) Evolution contrôle d'accès salles	187.000
Espaces verts	Programme d'entretien récurrent	100.000	Construction/ Habitat	Prime aide renouvel ^t urbain PARU Subv. équilibre RHJ habitat jeunes (DSH) Opération d'urba sur site ex-Gendarmerie	385.000

Axe 2 : Offrir des services de qualité aux habitants

Fonctionnement			Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe	Secteurs	Actions	Enveloppe
Services municipaux	Evolution Charges de personnel (décisions de l'Etat) de BP 2023 à BP 2024 Evolution charges de fluides, énergies (fin des aides) de BP 2023 à BP 2024	+ 158.000 + 117.000	Achats matériels mobiliers et véhicules	Mairie, ST : enveloppe informatique, mobilier Ecoles : env. informatique, mobilier, Matériels ST : transport et petits matériels	110.000
CCAS	Charges de personnel (ESF) Actions sociales, aides facultatives, prestations secours Maison France Services Divers(goûter aînés)	50.000	Bâtiments	Ecole JP Sud : audit énergétique et alarme Cantine : lave-vaisselle et divers matériels <i>Mairie annexe : aménagement nouvelle cantine (ajourné),</i> Logements Bourgneuf: salle de bain, abaissement plafonds Mairie : borne interactive Ludothèque : mouvothèque Opération mixte cantine/crèche rue St Joseph	193.000
CSC	Participation au fonctionnement	35.000			
OGEC	Participation au financement des écoles privées sous contrat	320.000	Voirie et réseaux	Rues Stipendie, Lion d'Or et Ecu de France Grand'rue Rue de Vendée jusqu'à rue Mocquesouris Réfection de 5 kms de voirie hors agglo Mobilier urbain et éclairage public Signalisations horizontales et verticales	490.000
Autres associations	Enveloppe à répartir dont APE et APEL	100.000	Installations sportives	Complexe la Ronde : réfection toiture, installations durables de sécurité des manifestations Installation sur court de tennis Sud d'un basket 3x3	80.000

Axe 3 : Structurer notre agglomération pour le futur

Fonctionnement			Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe	Secteurs	Actions	Enveloppe
			Urbanisme	Côteau des Justices BA : Travaux de finition voirie et espaces publics sur première tranche	164.000BA
			Grands projets	Aménager la ZAC BA: Poursuite viabilisation du Secteur « Samares » Etudes de maîtrise d'œuvre pour le Secteur des « Hauts de Belle-Arrivée »	250.000BA
				Stade Tuzelet /regroupement des stades: Maîtrise d'œuvre et départ des travaux du projet vestiaires tribunes	100.000

Axe 4 : Rénover et revitaliser le cadre de vie urbain des Nueillaubrais

Fonctionnement			Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe	Secteurs	Actions	Enveloppe
Opérations fléchées PVD-PPU (petit pôle urbain)	Action de promotion revitalisation et rénovation urbain	Pour mémoire	Opérations fléchées PVD-PPU (petit pôle urbain)	Réfection logements St-Hubert Petites opérations de renouvellement urbain dans les bourgs nord et sud	380.000
Animations sportives	Promotion et portage fêtes et semaine du sport (Bienvenue au club), semaines « beach » et ..., Promotion Terre de Jeux Action sport santé	# 30.000	Sécurité espaces publics	Video protection (engagée à fin 2024)	30.000
Culture-Patrimoine	Equivalent d'un feu d'artifice fête de juillet		Communication	Supports communication cœur de ville, panneaux informations,	19.000
	Education musicale Action Paris 2024 Gala boxe, para-olympisme		Espaces verts, espaces nature	Multi-pistes vélo-cross et circuit cross Val de Scie, Végétalisation Illuminations de Noël	190.000
	Visite centre résistance de Thouars par CMJ		Cimetières	Cavernes Nord et Sud Puisards dispersion des cendres	14.000

Axe 5 : Préserver l'environnement et s'installer dans un développement durable

Fonctionnement			Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe	Secteurs	Actions	Enveloppe
Tous secteurs (action transversale)	Chargé de mission Projet développement « Eco-touristique » Chargé de mission Revitalisation Centres bourgs et programme «Petite Ville de Demain »	42.000	Plan de boisement	Gestion des plantations actuelles et nouvelle tranche de plantations d'arbres en boisements Atlas de la biodiversité	43.000
Communication	Magazines, plaquettes, Terre de Jeux, plan de ville, Photos expo « la Ronde », livret citoyen jeunes électeurs	23 000			
Espaces verts	Adaptation des aménagements pour limiter les interventions manuelles et répondre aux nouvelles attentes jury régional Ville Fleurie	# 5.000	Voirie réseaux Eclairage	Modernisation réseau éclairage public (programme PEC)	Pour mémoire

Traduction pour le futur budget 2024

- **Non recours à l'emprunt** même si une inscription budgétaire peut intervenir
(mais sans réalisation pratique)
- **Utiliser le résultat et l'autofinancement dégagés** par la gestion 2023
- Recherche optimale de **financements extérieurs** auprès de tous partenaires potentiels *(notamment FEADER, Plan de Relance CRTE, DETR, DSIL, FNADT, Fonds vert, Fonds chaleur, Petites Villes de Demain, Petits Pôles Urbains Région, Ambitions Deux-Sèvres CD79 ...)*
 - Possibilité d'actionner le **levier fiscal**
 - Veiller au **respect des règles prudentielles**

Les budgets annexes et les régies

• Budget annexe « Locations assujetties à la TVA » :

- ✓ Créé en 2005 pour mise à disposition de structures privées de biens communaux (commerces notamment)
- ✓ Nouveauté en 2015 : gestion des salles communales transférée sur ce budget (obligation réglementaire). Dépenses et recettes assujetties à TVA, tarifs revus en fonction
- ✓ En 2023 : réfection couverture 2, place Garnier
- ✓ **Pour 2024** : équilibre en exploitation autour de **177.000 €**, en investissement autour de **248.000 €**. Nécessaire financement d'équilibre par le BG à **66.000 €** en exploitation et **188.000 €** en investissement. Travaux **Salle « Belle-Arrivée »** : réfection loges, acoustique, renouvellement matériels régie son éclairage **Immeuble rue Gué Homme** : réfection couverture chêneaux, **Salle Bois-Grimaud** : stores.

• Budget annexe lotissement « Domaine des Charmes » :

- ✓ Créé en 2016 suite reprise communale par décision judiciaire d'une structure privée
- ✓ En 2016 : le budget voté était intégralement équilibré par un financement du budget général. Tarif voté : 41,50 € HT le m² révisé en 2021 à 33,17€ HT le m²
- ✓ En 2022 : fin de commercialisation (vente de 3 derniers terrains), remboursement du prêt relais (190 k€)
- ✓ En 2023 : Clôture du budget annexe – Déficit global : **23.784 €**.

▪ **Budget annexe ZAC « Cœur de Ville» (Aménagements, viabilité) :**

✓ Créé en 2017 lors du conseil municipal de janvier

✓ En 2018 Postulat : montant des immobilisations du BG intégralement repris sur le BA

✓ Clés de répartition « privé »/public : partie « privée » = 47,50% sur le BA et partie publique = 52,50 % sur le BG

✓ En 2022 : Fin des travaux « Cœur de Ville ». Révision des clés de répartition : partie « privée » = 35% sur le BA et partie publique = 65% sur le BG

✓ En 2023 : lancement travaux « Village des Samares » et études « Hauts de Belle-Arrivée »

❖ **Pour 2024 : 60.000 €**. maîtrise d'œuvre 1^{ère} tranche 1^{ère} phase du secteur « **Haut de Belle-Arrivée** ». Poursuite travaux de viabilité du Village des Samarres **170 300 €** (restes à réaliser 2023)

❖ Financement assuré par une **subvention d'équilibre** du BG

• **Budget annexe « Site 44 » (extension du «Cœur de Ville») :**

✓ Créé en 2017 lors du conseil municipal de janvier

✓ En 2018 Postulat : montant des immobilisations du BG intégralement repris sur le BA

✓ Clés de répartition « privé »/public : partie « privée » = 66,67% sur le BA et partie publique = 33,33% sur le BG

✓ En 2022 : Fin des travaux. Révision des clés de répartition : Révision des clés de répartition : partie « privée » = 28,8 % sur le BA et partie publique = 71,2 % sur le BG

✓ En 2023 : **Clôture du budget annexe – Déficit de 190.826 €**

• **Budget annexe « Coteau des Justices » :**

✓ Création en 2020 : rachat propriété Peltier

✓ **Pour 2024 : 150.000 €** Travaux finition voirie espaces publics

✓ Financement assuré par une **subvention d'équilibre** du BG

▪ **La régie à simple autonomie financière « Production vente d'électricité Photovoltaïque » :**

- ✓ 2010 : première unité de production rue Jules Ferry (école). Service adossé à un budget annexe
- ✓ 2012 : création régie simple autonomie financière
- ✓ 2013 : réalisation de nouveaux équipements sur 4 sites – Salle Virollet, écoles élémentaire et maternelle Nord, presbytère St Melaine. Emprunt de 135.000 €
- ✓ 2018 : recettes de ventes = 33.000 €. Pas de reversement au BG en prévision du financement d'opérations en cours ou nouvelles (complexe sportif, halle, future mairie). Translation de l'emprunt à taux fixe à 1,45 % sur 19 ans sur un emprunt à taux fixe à 1,20% sur 14 ans.
- ✓ 2019 à 2021 : réalisation des installations photovoltaïques sur le complexe sportif, la Halle et la Mairie
- ✓ 2023 : recettes de vente = **44.000 €** ; Annuité d'emprunts = **16.600 €** ; études nouvelles installations sur vestiaires tribunes stade ; reversement BG : 40k€
- ✓ **Pour 2024** : Equilibre à **73.000 €** en exploitation et à **80.000 €** en investissement. Prévision d'une dépense de **60.000 €** pour des **études travaux de nouvelles installations (93.000 € en 2025)**. Recettes prévisionnelles de ventes 2024 = **46.000 €**. Annuité prévisionnelle d'emprunt 2024 = **14.500 €**.

■ La régie à simple autonomie financière « Production chaleur bois » avec réseau de chaleur :

- ✓ 2012 : création régie simple autonomie financière
- ✓ 2014 : fin des travaux mise en service hiver 2014-2015.
- ✓ 2017 : Recettes de ventes de chaleur = 121 400 € à mettre en parallèle d'une annuité d'emprunt de 70 000 €. Révision au 1^{er} juillet des tarifs de vente d'énergie calorifique : l'élément R1 lié aux consommations passant de 0,05 €/kWh à 0,078 €, l'élément R2 lié aux puissances souscrites passant de 42,49 €/kW à 45,31 €. Remboursement anticipé de 2 emprunts : 1 (origine 590k€) à taux fixe à 3,54% sur 15 ans et 1 (origine 220 k€) à taux variable / Eur12mois+1,45 sur 20 ans et ré-emprunt à taux fixe à 1,45 % sur 19 ans
- ✓ 2018 : Recettes de vente de chaleur = 137.800 €. Translation de l'emprunt à taux fixe à 1,45% sur 19 ans sur un emprunt à taux fixe à 1,20% sur 14 ans
- ✓ 2019 : En dehors de la régie : Essais d'utilisation plateforme bois, peuplier agricole et déchets industriels peuplier. Recettes vente chaleur = 127.500 €. Remboursement des 27.000 € résiduels des avances remboursables consenties par la Commune en 2013 et 2016.
- ✓ 2020: Travaux de reprise conduit de fumée, remplacement des voutes chaudière
- ✓ 2023 : recettes de vente de chaleur = **132.500 €** ; Annuités d'emprunt = **55.400 €**
- ✓ **Pour 2024** : Equilibre à **263.000 €** en exploitation et à **119.500 €** en investissement. A noter : Recettes prévisionnelles 2024 de ventes de chaleur = **142.000 €**. Annuité d'emprunt = **55.400 €**

NB : s'il n'y avait pas eu en 2022-2023 une **explosion des tarifs** du gaz et de l'électricité impactant plutôt fortement le **prix de production du kWh** de la chaudière collective, un **ré-examen de la tarification** aurait eu lieu **courant 2023**. Si ces tarifs qui ont déjà un peu décriés **poursuivent leur décroissance**, alors le **ré-examen de la tarification** pourra avoir lieu **courant 2024**. Toutefois, a contrario si la **décroissance est insuffisante** et compte-tenu de **l'arrêt des aides de l'Etat**, la **tarification actuelle devra être poursuivie**.



V – CONCLUSION



Même si les premiers signaux d'accalmie semblent apparaître, les effets négatifs de l'inflation ont été clairement ressentis toute l'année 2023 et perdurent ; non intégralement compensés par les mesures d'Etat ou les décisions locales (plan de sobriété, tarification), ils impactent les résultats de fonctionnement et la capacité de la collectivité à épargner, et par voie de conséquence les capacités d'investissement.

Cette inflation a aussi eu pour effet le fort renchérissement de nos projets d'investissement devenant ainsi plus compliqués à financer. Cela se conjuguant à un endettement demeurant élevé (suite naturelle de la fin encore récente de grands projets structurants) et à des conditions de recours à l'emprunt qui demeurent assez tendues (moins de liquidités, taux à la hausse) temporairement selon les experts.

Marquées par ce contexte économique-financier difficile, la prospective financière comme les orientations budgétaires 2024 ont dû intégrer des adaptations de nature à permettre à la collectivité de poursuivre son désendettement et d'assurer le respect de l'ensemble des mesures prudentielles de fonctionnement (capacité de désendettement, taux d'épargne, dette par habitant ...). Il s'est donc essentiellement agi d'ajourner le projet de cantine satellite, de différer le commencement de certains programmes comme la rénovation de la résidence St-Hubert, le regroupement des stades et d'autres pour les années futures.

Ainsi, le budget 2024 s'inscrit dans une volonté de maintien du niveau de service public en :

- Contenant l'évolution des charges de fonctionnement malgré l'inflation et la crise énergétique qui demeurent encore,*
- Maîtrisant la masse salariale malgré des décisions imposées par l'Etat (revalorisation du point d'indice),*
- Maîtrisant l'endettement en faisant à nouveau une pause sur 2024,*
- Conduisant les projets engagés (station vélo, résidence habitat jeunes, quartiers d'habitat : village des Samares, site de l'ancienne gendarmerie, Hauts de Belle-Arrivée, rénovation urbaine : résidence St-Hubert, école J Prévert Sud, revitalisation, regroupement des stades, boisements reboisements) financés par l'épargne de la Ville, ses ressources propres, les subventions et sans recourir à l'emprunt.*

La municipalité poursuit et respecte ainsi ses engagements envers la population Nueillaubraise à laquelle elle apporte qualité de vie, solidarité et lien social..

POUR

NUEIL-LES-AUBIERS, dynamique par nature

NUEIL-LES-AUBIERS, Ville nature